SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 97.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 13 Navires François faiſant 889 tonneaux, quatre Hollandois de 206, cinq Anglois de 330 & un Danois de 100 tonneaux ; ſçavoir, des François, la *Sainte Anne* de S. Briac, Cap. *Felix Joulain*, venant de Corck chargé de 600 barils de bœuf, 349 barils de beurre, 60 caiſſes de chandelles ; l'*Union*, Capitaine *Antoine Vancaeſter*, venant d'Amſterdam chargé de briques, planches, fer, clouds & autres marchandiſes ; la *Jalouſie* de Boulogne, Capitaine *Robert Cornu*, venant de Calais ſur leſt ; la *Badine*, Capitaine *André Carpentier*, venent de Rouen chargé de fayance & autres marchandiſes ; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Joſeph Roomont*, venant de Boulogne chargé de bouteilles vuides & pierres de marbre ; la *Marie Thérèſe*, Capitaine *Jean-Jacques Legrand* ; l'*Aurore* de Libourne, Capitaine *Paſchal Cheret*, venant tous deux de Bordeaux chargés de 31 bariques de prunes, 12 pieces d'eau de-vie, une partie de café, amandes, vin, marons & autres marchandiſes ; l'*Utile* de Morlaix, Capitaine *Yves Ropars*, venant de Morlaix chargé de 217 barils de beurre ; le *Cheval Marin* d'Argenton, Capitaine *Jean Corrie*, venant de Libourne chargé de 46 tonneaux de vin & 352 ſacs de marons ; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Niewport chargé d'une partie de ballets ; la *Marie Genevieva* du Conquet ainſi que le ſuivant, Cap. *Yves le Bars*, venant de Seudres ; l'*Eliſabeth*, Cap. *Joſeph Lamurel*, venant des Courants d'Oleron chargés tous deux de 188 muids 18 boiſſeaux de ſel ; des Hollandois, le *Jeune Pierre*, Capitaine *Arymaat*, venant de Terveer ; le *Pelican*, Capit. *Willem Dubbelt*, venant de Schiedam chargés tous deux de 364 pieces de genievre, 5 caiſſes 76 quarts de caiſſes de thé, 1 partie de fer blanc & autres marchandiſes ; le *Dauphin*, Capitaine *Thomas-Mathieu Ocket*, venant d'Oſtende chargé de toiles blanches & rayées, & autres ; l'*Anne & Adrienne*, Capitaine *Hannes Willins*, venant d'Amſterdam avec laine, mercerie, quincaillerie, épicerie, acier & autres ; des Anglois, la *Minerve*, Capitaine *Guil. Bailly*, venant de Glaſcow avec 164 boucauts de tabac en feuilles & 194 ſaumons de plomb ; le *Walſon*, Capitaine *André Stuart*, venant de Terveer chargé de 199 tonnes 37 demi-tonnes de ſaumon ; la *Branche d'Olive*, Capitaine *Richard Salmon*, venant de Sunderland avec charbon de terre ; la *Rebecca*, Capitaine *Charles Follherigham*, venant de Barcelonne chargé de 183 pipes 20 demi-pipes d'eau-de-vie & autres marchandiſes ; le *Patrick*, Capitaine *Chriſtophe Scaron*, venant de Dublin ſur leſt ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Ander Strane* Danois, venant d'Homelſtrand chargé de planches & autres bois de conſtruction.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 22 Navires François faiſant 2336 tonneaux, ſix Anglois de 492, ſix Hollandois de 946, & un Danois de 116 tonneaux. ſçavoir, des François, la *Jeune Eliſabeth* de Bordeaux & de 110 tonneaux, Capitaine *Pierre Elie Martin*, allant à la Martinique chargé de diverſes marchandiſes ; la *Dauphine* de Dunkerque & de 150 tonneaux, Capitaine *Pierre Ollivier*, allant à Gorée, côte de Guinée, chargé de fer en barres, ferremens, cauris, cuivre & autres marchandiſes ; la *Jeune Françoiſe* de Nantes, Capitaine *Jean Chauroy*, allant à Nantes chargé de plomb, huile & diverſes autres marchandiſes ; l'*Heureux*, allant à Barcelonne ; la *Marie Anne* de Dieppe ainſi que les quatre ſuivants ; la *Sainte Madeleine* ; l'*Aimable Madeleine* ; le *Saint Bernard*, allant tous quatre à Dieppe ; la *Marie Victoire* ; la *Veſtale* de Fecamp ; la *Madeleine Eléonor* de Rouen, allant tous trois à la Rochelle ; la *Minerve* de Cherbourg ainſi que le ſuivant ; le *Jean & Iſaac*, allant tous deux a Cherbourg ; le *Pere de Famille*, allant à Marſeille ; le *Saint Jean Marie* du Conquet ainſi que le ſuivant ; la *Marie Joſeph* ; l'*Aimable Adélaide* ; le *Phenix*, allant tous quatre à Marennes ; l'*Union* ; la *Providence* du Conquet ; le *Neptune* de l'Aberiliduc, allant tous trois à Bordeaux ſur leſt ainſi que les quinze précédens ; la *Jalouſie* de Boulogne, allant dans ce même Port chargé d'eau-de-vie ; des Anglois, le *Dragon* ; le *Gedeon & Hannach*, allant tous deux à Londres ; le *Peggy*, allant à Bergues en Norwege ; les *Cinq Freres*, allant à Sandwich chargés tous quatre d'eau-de-vie & de quelques marchandiſes du Pays ; la *Nouvelle Britannia*, allant à Sunderland ; le *Smack Volant*, allant à Terveer tous deux ſur leſt ; des Hollandois, l'*Amour* ; l'*Eſpérance*, allant tous deux à Roterdam chargés de vin, ſucre & autres marchandiſes ; la *Dame Eliſabeth*, allant à Amſterdam ; le

Dauphin, allant à Oſtende tous deux ſur leſt; les *Cinq Fils George Naturel*; le *Grand Amiral Paul*, allant tous deux à Bordeaux l'un ſur leſt, l'autre chargé de chanvre, bois & douves; l'*Anne Marie* Danois, allant à Tonsberg ſur leſt.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 11 au 18 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 12 Bâtimens François & 2 Etrangers; ſçavoir, des François, le *Charles Marie*, Capitaine *Guillaume Maignen*, venant du Banc de Terre Neuve à la Conſignation de M. *Painparay*, chargé de 9550 morues vertes, langues & noves, & 4 barique d'huile de morue; la *Reine des Anges*, Capitaine *Joſeph Chaton*; la *Providence*, Capitaine *J. Chaton*; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis Stephan*, venant tous trois de l'Orient avec différentes marchandiſes, provenant de la vente de la Compagnie des Indes; l'*Ange Gardien*, Capit. *Joſeph Merien*, venant de Port Louis avec des vieux fuſils; la *Marie Sainte Anne*, Capitaine *Jacques Maurice*, venant d'Auray avec ſardines preſſées; la *Marie*, Capitaine *Joſeph Sancié*; le *Merlin*, Capitaine *Pierre Berthault*, venant tous deux de Bayonne avec réſine & brai gras; la *Jeune Société*, Capitaine *Rene Kerfontaine*, venant d'Oleron avec 3 bariques de vin & 14 bariques d'eau-de-vie, l'*Union*, Capitaine *Jacques Ferru*, venant de l'Iſle de Rhé avec 36 tonneaux de vin; la *Jeune Baſtienne*, Capitaine *Jean Pillet*, venant de Calais avec lin crud; la *Comteſſe de Cabara*, Cap. *Jean Deſpagne*, venant de Bordeaux avec 25 tonneaux de vin, farine, laine, peaux de moutons, redon, canefice, cendres gravelées, bouchons de liege, capres, olives, ſerviettes, napes, raiſin, drap, brai ſec & eau minérale; des Etrangers, l'*Amitié*, Capit. *Sioerd Douwes*, venant de Dantzick avec planches & laine; la *Demoiſelle Catherine*, Capitaine *Age Okes Cudevagen*, venant de Breſt ſur leſt.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 8 Navires François & 8 Etrangers, ſçavoir, des François, le *Chavigny*, Capitaine *Fourneau*; la *Nouvelle Marguerite*, Capitaine *Ricard*, allant tous deux au Port au Prince; la *Nouvelle Héloiſe*, Capitaine *Leray*, allant à la Guadeloupe; le *Conquérant*, Capitaine *Blanchard*, allant à Marſeille avec pierres à fuſils, peaux de veaux corroyées, cuirs tanés, ſucre brut & terré, cacao, thé, indigo & café; la *Samaritaine*, Capitaine *Jacques Durand*, allant à Dunkerque avec vin Nantois, chataignes, indigo, café, thé, ſucre brut & terré, vinaigre; l'*Aimable Julie*, Capitaine *Pierre Flouet*, allant à Rouen; la *Concorde*, Capitaine *Joachim Jean*, allant à Breſt chargés tous deux de froment & de farine; l'*Amitié*, Capitaine *Jacques Moiſeau*, allant à Saint Sebaſtien chargé de feves; des Etrangers; la *Conception*, Capitaine *Jacques Echeveria*, allant à Saint Sebaſtien avec fayance, ſucre brut & terré, toile, cacao & feves; la *Jeanne & l'Eſpérance*, Capitaine *James Neal*, allant à Corck avec cercles pipage; la *Demaiſelle Catherine*, Capitaine *Meewes Eggen*; le *Mercure*, Capitaine *François Konig*, allant tous deux à Hambourg; la *Vieille Corne*; Capitaine *Jurjan Dirk Tekker*, allant à Middelbourg; le *Jeune Seluje*, Capitaine *Jacob Jacobs de Jonge*; les *Trois Fils*, Capitaine *Hendrick Joukees*, allant tous deux à Amſterdam; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Jean Geerts*, allant à Roterdam charge ainſi que les précédens d'indigo, café, bois de gayac, ſucre brut & terré, chataignes & pierres à fuſils.

DE LA ROCHELLE.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville pour l'Etranger pendant le courant d'Octobre 1768, les marchandiſes ſuivantes, ſçavoir; 15040 livres d'indigo, 477465 livres de ſucre brut, 185005 liv. de ſucre blanc, 31585 livres de ſucre en pains, 108648 livres de café, 16782 livres de coton en poil, 62780 liv. de ſyrop melaſſe, 189 livres de rocou & 14634 veltes d'eau-de-vie.

ARRIVÉE *de Navires.*

Le Navire l'*Heureux Auſpice*, Capitaine *Viaut*, eſt entré dans ce Port le 17 Novembre venant du Cap chargé de 7 boucauts 7 bariques 2 tierçons 4 quarts 1 ancre d'indigo, 59 bariques 1 quart de ſucre brut, 115 bariques 5 quarts de ſucre terré, 17 boucauts 29 bariques 6 tierçons 47 quarts 1 ancre de café, 4 balles 2 ballots de coton & 30 madriers de bois.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Samedi 26 Novembre.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur la chaleur néceſſaire pour avancer la végétation. Extrait des élémens d'agriculture phyſique & chymique de M. Wallerius.

IL eſt conſtant que ſans la chaleur il n'y a point de végétation. Lorſque l'été eſt froid, les plantes croiſſent plus lentement ; à l'approche de l'automne elles perdent leur verdure, & pendant l'hyver elles reſtent pour ainſi dire dans l'inaction. Ainſi la chaleur eſt donc un des principes actifs de la végétation. Mais il faut en diſtinguer de deux eſpeces, l'une qui vient de l'air, & l'autre qui monte de la terre.

L'Auteur les conſidere ici toutes les deux en même temps & conjointement, en faiſant attention à l'effet qu'elles produiſent, non-ſeulement ſur les végétaux eux-mêmes, mais encore ſur la terre dans laquelle ils croiſſent, & ſur l'air même qui les environne.

La chaleur en général fait éprouver ſa vertu aux végétaux de deux manieres. 1°. Elle opere d'une maniere active ſur les végétaux en excitant & en avançant la circulation des ſucs ; en mettant en mouvement le principe actif & intérieur des plantes.

2°. En leur fourniſſant une certaine matiere nutritive, inflammable.

» Il eſt démontré en chymie-phyſique, » dit l'Auteur, que la chaleur conſiſte dans » le mouvement d'une matiere qui contient » les principes de la chaleur. Il eſt auſſi dé- » montré que rien de gras & d'huileux ne » peut ſe former que d'une matiere inflam- » mable mêlée avec l'eau par le moyen du » ſel. »

La chaleur, ſoit terreſtre, ſoit aërienne, opere auſſi ſur la terre même, & avance par ce moyen la végétation. 1°. En réſolvant en vapeurs l'eau & la graiſſe des terres, & en les dirigeant vers la ſuperficie des plantes. 2°. En procurant l'union de la matiere inflammable qui ſe trouve dans la terre même ou dans l'air avec la partie huileuſe de la terre, & en la rendant plus propre à nourrir & à fertiliſer le terrein.

M. Wallerius obſerve à ce ſujet, » que » cette ſubſtance ſpiritueuſe contenue dans » les végétaux, ſe fixe par le moyen des » huiles, & s'unit volontiers avec elles. » De là vient que les terreins gras ſont » toujours plus chauds que les maigres ; car » dans une terre deſtituée de graiſſe, la » matiere inflammable a de la peine à s'y » fixer, parce qu'elle ne trouve point de » principe analogue avec lequel elle puiſſe » s'unir. »

La chaleur influe ſur l'air, 1°. en le rarefiant, & en augmentant le mouvement de l'air & des ſucs dans les végétaux. 2°. En uniſſant les particules vaporeuſes, aqueuſes & inflammables qui ſont répandues dans l'air, pour en former un certain principe ſalin, que quelques perſonnes appellent ordinairement *ſel aſtral* ; & en combinant par le moyen de ce ſel les particules aqueuſes

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

avec les inflammables pour former cette huile très ſubtile, qu'on peut appeller avec raiſon, *huile etherée.*

Pour que la chaleur produiſe tous ces effets, il faut qu'elle ait acquis un degré déterminé, qui eſt différent pour chaque eſpece de plante, & que ce degré ſoit aſſez conſidérable pour qu'elle puiſſe percer l'écorce extérieure, & pénétrer juſqu'à la moële de la plante.

Trop de chaleur peut nuire aux végétaux, parce qu'elle enleve de la terre, en forme de vapeurs, la nourriture des plantes, & qu'elle peut coaguler, au lieu de ſubtiliſer les ſucs nourriciers. Une chaleur trop foible, retarde ou détruit même le mouvement de ces ſucs.

M. Wallerius termine ce chapitre par les idées de quelques Philoſophes tant anciens que modernes, ſur l'eſprit ou l'ame végétative du monde, & paroît adopter le ſentiment de ceux qui regardent la chaleur comme le principe actif de l'univers. Il cite quelques anciens, mais il oublie Heſiode, dans la théogonie duquel on trouve ce principe établi. On ſçait que les Poëtes ſous l'emblême de la fable, cachoient ſouvent des ſyſtêmes philoſophiques. Ce Poëte en n'admettant dans l'origine des choſes que le *cahos, la terre & l'amour*, fait entendre aſſez clairement qu'il regarde la chaleur (déſignée par l'allégorie de l'amour) comme la puiſſance motrice qui occaſionne le développement du cahos. Ce ſyſtême étoit, comme on voit, très-ancien chez les Grecs. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce ſujet qui pourroit nous conduire trop loin.

OBSERVATIONS

De M. Robert ſur la culture du Noyer.

Dans la Gazette N°. 50, vous inſérez, Meſſieurs, une lettre qui vous a été écrite ſur la plantation des noyers; on y donne la maniere de multiplier cet arbre ſuivant les Mémoires de la Société d'agriculture de Rennes, tout ce qui ſuit cette annonce appartient à cette illuſtre Société.

Il me paroît aſſez inutile de prendre toutes les précautions qu'elle indique pour la germination des noix depuis l'hyver juſqu'au printemps; la coque qui enveloppe la noix ne reſiſte pas comme l'amande l'abricot, l'alberge & pluſieurs autres eſpeces, à l'humidité qui enfle ſon amande, & ne nous oblige pas d'attendre ſa végétation au delà du printemps, dans lequel on les mettra en terre, tout ce qui manquera dans la même année eſt autant de perdu.

Quant (dans le premier cas) au retranchement des germes ou radicules qui auroient pouſſé pendant l'hyver dans le ſable, je le crois peu néceſſaire, parce qu'il entraîne ſouvent la perte de quelques-uns des noyers qui en doivent provenir, & que par cette opération, laiſſant des vuides dans les ſemis, le terrein qui leur étoit deſtiné devient inutile.

Je n'ai jamais donné plus de deux pieds de diſtance à chaque noix, elle me paroît ſuffire, & à plus forte raiſon, lorſque l'on ne ſort les noyers des pepinieres que quand ils n'ont acquis qu'un pouce de diametre à la hauteur de cinq à ſix pouces de la naiſſance de leur tronc; car, ajoute-t-on, plus ils ſont jeunes lorſqu'on les tranſplante, mieux ils réuſſiſſent. J'ai tout lieu, Monſieur, de révoquer cela en doute, par les expériences que j'ai faites; nous ſommes ici dans l'uſage de ne tranſplanter nos noyers que lorſqu'ils ont acquis, à la hauteur de la main d'un homme deux pouces au moins de diametre, & ſix à ſept de circonférence; cet arbre, pour lors, par ſa force, eſt en état de reſiſter aux ſecouſſes des vents, & par ſa hauteur aux atteintes des beſtiaux, j'ajoute à cela qu'en les plantant forts, on évite la dépenſe des tuteurs, & de les faire épiner; la nature de cet arbre, d'ailleurs, ne demande pas qu'il ſoit planté trop foible.

Quant aux foſſes, il n'y a pas d'inconvénient à les garnir de bonne terre, c'eſt-à-dire, de celle que l'on a pris à la ſuperficie, il y en auroit peut-être à les remplir d'une autre plus ſubſtancielle, mais ce danger ne ſe feroit connoître qu'à la ſuite du temps où les racines nouvelles ayant paſſé de cette terre dans une autre de moindre qualité, l'arbre pourroit ſe reſſentir de cette différence.

Lorſque l'on tranſplante le noyer, il faut aſſeoir ſon pied comme la plupart des autres arbres, au niveau du terrein dans lequel il doit figurer, de ſorte que la partie ſaillante du tronc qui part de ſes racines,

n'y ſoit pas enterrée au de-là d'un ou de deux pouces, ce qui ſuppoſe que deux pieds de profondeur aux foſſes ſuffiſent, & pour l'aſſéoir ſur la bonne terre, & pour lui procurer une heureuſe végétation.

Le noyer, comme le dit l'inſtruction, vient fort bien dans un terrein gras & qui a du fond, mais ſes progrès ſont plus lents que dans un terrein ſabloneux, & même que dans la plupart des coteaux, où malgré la pierre, les cailloux & les rochers dont ils ſont remplis, les racines trouvent le moyen de percer, & de donner à cet arbre beaucoup plus de progrès & de vigueur que dans les premiers terreins, où leur durée, il faut en convenir, eſt auſſi de beaucoup plus longue.

Le noyer eſt ſans doute très-propre à former des avenues, mais comme c'eſt un arbre pommier, & que par cette raiſon il étend au loin du tronc ſes branches collatérales, la diſtance de 30 pieds ne lui ſuffit pas, il la faut de 36 à 40 pieds, & même juſqu'à 7 toiſes; mais en formant ces avenues, il faut s'attendre à faire le ſacrifice en partie du double de chaque côté : aucun arbre n'eſt plus nuiſible à la végétation de tout ce qui l'avoiſine, comme le remarque l'Auteur du Mémoire, mais je ſuis bien éloigné de penſer comme lui ſur l'article des pâtis & des landes ; cet arbre en ſuppoſant même qu'on le bêchât au pied deux fois tous les ans, n'y fera jamais aucun progrès : j'en ai fait abattre dans un pâti que je faiſois exactement bêcher deux fois par an à trois toiſes autour du pied, & qui dans l'année 1723, avoient été plantés par mes prédéceſſeurs dans un des meilleurs terreins du monde, parce qu'au bout de 35 ans ils n'avoient pas acquis les progrès d'un noyer de dix ans tranſplanté dans une terre convenable à ſa végétation.

Il eſt peu d'arbre, j'en conviens, plus utile par ſes produits, mais ſon utilité & ſon rapport ne peuvent ſe faire qu'aux dépens des autres végétaux, ce ſeroit perdre ſon tems, ſa peine & ſes dépenſes, que d'en garnir des pâtis & des landes, ce conſeil de la part de l'Auteur, eſt moins donné comme le fruit de ſon expérience, que comme un eſſai à faire ; je ſuis certain par mes propres expériences qu'en s'y pretant légerement, on en ſeroit la dupe : c'eſt le ſeul motif qui dirige ma plume ſur cet article.

LETTRE

De M. Ducarne de Trelon, ſur le pain fait avec des pommes de terre ou patates.

Afin de vous mettre en état, Meſſieurs, de ſçavoir au vrai ce que c'eſt que le pain compoſé de farine de bled & de pomme de terre, j'en joins ici un morceau dans lequel il eſt entré deux tiers de farine de bled paſſée au gros tamis, & un tiers de farine, ou plutôt de purée de pommes de terre ; car ce n'eſt qu'en purée qu'on les met avec la farine de bled. (a)

Toute la façon de mettre ces pommes de terre en pain avec partie de farine de bled, conſiſte à faire cuir les poires ou pommes de terre dans l'eau juſqu'à ce qu'elles ſe ſéparent aiſément & s'écraſent facilement dans la main; lorſqu'elles ſont écraſées on les paſſe au tamis, comme on fait la purée de pois ; & on mêle & paitrit cette purée avec un quart, un tiers ou moitié de farine de bled.

Il eſt conſtant, Meſſieurs, que le pain compoſé de purée de pommes de terre & de farine de bled, en eſt plus beau, plus blanc & plus délicat ; c'eſt pour cela qu'en Allemagne beaucoup de perſonnes de diſtinction le préferent à l'autre, & en mangent par goût ; mais il eſt également certain que ce pain n'eſt pas ſi nourriſſant, ou du moins qu'il en faut beaucoup plus pour ſe raſſaſier, d'où il réſulte qu'il eſt plus convenable aux riches qu'aux pauvres. Auſſi voit-on en ce pays d'Hainault bien des pauvres qui, dans l'opinion qu'ils en mangent davantage, penſent faire un plus grand profit en faiſant cuire les patates, & en les mangeant

(a) *Nous avons trouvé ce pain très-bon. Un de nos Abonnés nous avoit envoyé au commencement de cette année un pain de deux livres fait avec ces mêmes pommes de terre & du ſeigle, nous l'avons fait goûter à pluſieurs perſonnes qui l'ont mangé avec plaiſir. Un morceau qui avoit été oublié, s'eſt trouvé au bout de ſix mois très ſec & ſans corruption. Ce même abonné doit eſſayer un pain avec le* bulbo caſtanum, *ou terre-noix, & il doit nous communiquer le réſultat de ſes épreuves. Nous en ferons part au public.*

les uns d'une façon & les autres d'une autre. De quelque façon qu'on les mange, cette denrée eſt d'un grand ſecours pour les pauvres, améliore le pain des riches, & la culture en eſt d'un très-grand rapport.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les GE'NE'RALITE'S *de*

CHAALONS.				GRENOBLE.				LIMOGES.				NANCY.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Bar-ſur-Aube.	23		10	Briançon.	26*	5		Angoulême.	21*	13	9	Bar.	19	16	
CHAALONS.	24	10	6	Buis.	26*	5	8					Bitche.	16	15	
Chaumont.	19	10		Creſt.	26	7	1	Bourganeuf.				Boulay.	15*	1	9
Epernay.	26	8		Embrun.	22	10						Bourmont.	18	1	
Joinville.	19	18	4	Gap.	28	9	3					Charmes.			
Langres.	20											Epinal.	17	15	1
Mezieres.	25	12										Etain.	19	12	7
Reims.	8*	1	9					Brive.	19	19	6	Luneville.	18	15	3
Rethel.	22	2	9	GRENOBLE.	21	17	4					Mirecourt.	16	11	6
St. Dizier.	20	1	9									NANCY.	18	16	6
Sainte - Menehoult.	22	8		Montelimart.	26							Neufchateau.	16	15	8
Sezanne.	26	14	4	Romans.	24	7	6					Pont à Mouſſon.	18		7
Troyes.	26	8		Valence.	23	16	8	LIMOGES.	16	10		Remiremont.	19	8	8
Vaucouleurs.	17*	1	3									St. Diez.	21*	15	5
Vitry.	21	8		Vienne.	25	18	4					St. Mihel.			
												Sarguemines.	15	18	5
								Tulle.	15*	13	3	Vezeliſe.	16	8	4
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	17	9	From. le ſep.	24	7	10	From. le ſep.	18	9	2	From. le ſep.	17	19	6
Pain la liv.		3	1	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	1	Pain la liv.		2	3
Avoine le ſ.	5	10	9	Avoine le ſ.	8	8	6	Avoine le ſ.	5	5	5	Avoine le ſ.	4	14	8
Foin le q.	2	2	5	Foin le q.	2	17	2	Foin le q.	2	4		Foin le q.	1	10	
Paille le q.		16	6	Paille le q.	1	3	6	Paille le q.	1		7	Paille le q.		11	3

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des differens prix du froment & des farines & du pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le mercredi 16 juſqu'au Samedi 19 Novembre 1768.

Il eſt arrivé à la halle 224 muids, 6 ſeptiers de froment & 292 muids 6 ſeptiers de farines. Il reſtoit de l'autre marché 67 muids de froment & 156 muids, 8 ſeptiers de farines, ce qui faiſoit 291 muids, 6 ſeptiers de froment & 449 muids 2 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la greve 111 muids,4 ſeptiers de froment, & il en reſtoit du marché précédent 101 muids 2 ſeptiers.

Le Samedi 19 Novembre il ſe trouvoit en totalité dans Paris 960 muids 11 ſeptiers tant bled que farines. Il y en a eu de vendu 480 muids, 5 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 480 muids 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la halle de 23 à

35 ℔ le *ſeptier*; il a été vendu à la greve de 31 à 37 ℔ 10 ß le *ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la halle de 2 ℔ 10 ß à 3 ℔ 2 ß 6 ₰ le *boiſſeau*. Les farines de remoulage de 2 ℔ 2 ß 9 ₰ à 3 ℔ 3 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe, de 3 ß 9 ₰ à 4 ß; *idem* de Paris, de 3 ß 9 ₰ à 4 ß la *liv.* pain bis blanc de Goneſſe, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; *idem* de Paris, de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 9 ₰; pain bis clair, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis, de 3 ß à 3 ß 3 ₰.

DEMANDE.

On deſireroit ſçavoir quel eſt l'uſage reçu dans divers endroits du Royaume, par rapport à la Dîme au ſujet de la récolte des pommes de terre. Un Curé dans le canton de Cherbourg a intenté procès à un de ſes Paroiſſiens, à qui il demandoit la Dime de cette denrée. Le Demandeur a perdu ſa cauſe faute de poſſeſſion de 40 ans.

MANIERE

Très-naturelle en uſage dans l'Aſie pour rendre les chevaux propres à la courſe. (a)

La Cavalerie Maure a la plus grande réputation dans l'Aſie, mais elle eſt plus célebre par la vîteſſe de ſes chevaux que par la diſcipline qu'obſervent les Cavaliers. Comme ceux-ci ſe préſentent en foule & qu'ils chargent ſans ordre, il eſt inconteſtable qu'ils ſeront toujours battus par la moindre Cavalerie de l'Europe qui ſçauroit former lieſcadron, & oppoſer par-là une maſſe d'hommes & de chevaux: quant à la vîteſſe des Maures, voici en peu de mots la maniere dont on dreſſe les chevaux; on les attache par les jambes de derriere, & on leur tient leur fourrage très-éloigné d'eux, de maniere qu'ils ſont obligés de s'étendre prodigieuſement pour y atteindre. Le ſol ſur le quel ils ſont, va de plus en talud, on doit préſumer que le cheval devient alors très alongé, & par conſéquent plus propre à la courſe de même que ces fameux chevaux Anglois nommés *hanters*. Ceux qui aiment le merveilleux dans les choſes les plus ſimples, & qui ont vu des chevaux attachés par les pieds de derriere en Pologne, tireroient de belles conſéquences ſur un tel uſage, mais on peut ſe diſpenſer de faire de telles recherches; on attache un cheval en Pologne par le paturon d'une jambe de derriere, afin que l'animal ne rue plus, ce qui arrive très fréquemment aux chevaux que l'on tire de l'Ukraine & de la Valachie, leſquels ſont preſque ſauvages.

(a) *Extrait des œuvres manuſcrites de M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie en Pologne.*

ANNONCES DE LIVRES.

Traité des Arbitrages de la France; ouvrage néceſſaire aux Banquiers & Négocians, tant François qu'Étrangers, dans lequel on trouve le pair ou l'égalité des Changes de la France avec toutes les Places étrangeres de ſa correſpondance, calculé ſur les prix des changes actuels, & des inſtructions pour connoître les Places indirectes qu'on doit préférer pour faire des remiſes & des traites avec avantage; le tout terminé par pluſieurs ordres en banque, & par des arbitrages de marchandiſes. Par M. Joſeph-René Ruelle, *Arithméticien & teneur de livres.* Broch. in-8°. de 300 pages. A Lyon *chez les freres Periſſe, rue Merciere, & chez l'Auteur, rue Sainte-Catherine, au cœur volant.*

L'Auteur déjà connu par ſes *opérations des changes des principales Places de l'Europe*, donne aujourd'hui ſon *Traité des arbitrages* avec cette confiance que lui inſpire l'accueil favorable qu'a reçu ſon premier ouvrage. Il avoue qu'il ne préſente pas celui-ci comme quelque choſe de nouveau; il ſçait que des Auteurs très-habiles ont donné avant lui des arbitrages; mais il aſſure qu'aucun n'a traité cette matiere ſi eſſentielle au commerce, avec autant d'étendue. Cet ouvrage eſt très-néceſſaire aux jeunes gens qui ſe deſtinent au commerce; il ſera auſſi d'un uſage commode pour les Négocians qui ne peuvent pas toujours avoir préſent à l'eſprit les divers cours des changes, ni les noms & les diviſions des monnoies de toutes les Places avec leſquelles ils ſont en relation d'affaires. Sans entrer dans aucun détail ſur l'utilité des arbitrages, on ſe contentera d'obſerver qu'ils ſont utiles, & aux Négocians qui font le commerce de banque, & à tous ceux qui

ſont dans le cas de tirer des marchandiſes des Pays étrangers. On n'ignore pas que très-ſouvent un Négociant ſe procure un bénéfice réel, en ſe ſervant d'une Place indirecte pour faire ſes remiſes à une autre Place à laquelle il eſt débiteur : ce ſera par le ſecours de ce guide qu'il jouira facilement de cet avantage.

L'Auteur proteſte qu'il déſavoue tous les exemplaires qui ne ſeront pas ſignés de ſa main au bas de l'avertiſſement. (*a*)

A short account of that part, of Africa inhabited by the Negroes, with reſpect to the fertility of the country, the Good diſpoſition of many of the natives, and the manner by which ſlave trade is carried on. Extrate from divers Authors in order to shew the iniquity of that trade, and the falſity of the argument uſualy advanced in its vindication. To which is added an account of the Goſpel in foreign parts, to inſtruct the Negroes ſlaves in New-York. Togethe with two of Bishop Gibſon letters on that ſubject, and a concluſion by the preſend. Editor. By Granville Sharp Printed and ſold by R. Hornfield at N°. 22, in Ludgate ſtrat.

Deſcription abregée de la partie de l'Afrique, habitée par les Négres, où l'on rend compte de ſa fertilité, des mœurs de pluſieurs de ſes habitans, & de la maniere dont ſe fait le commerce des Eſclaves que l'on nomme communément la *traite*, le tout tiré de différens Auteurs. On prouve l'iniquité de ce commerce & la fauſſeté des raiſons qu'on donne ordinairement pour le juſtifier. On a joint à cet ouvrage un détail des travaux apoſtoliques de la Société établie en Angleterre pour la propagation de la foi dans les Pays étrangers, & pour l'inſtruction des eſclaves Negres dans la Nouvelle-York. On trouvera encore deux lettres ſur ce ſujet par l'Evêque Gibſon, & la concluſion de cet ouvrage par l'Editeur qui eſt M. Granville-Sharp. Ce livre qui ſe vendra deux shellings relié, a été imprimé pour la premiere fois à Philadelphie en 1762, & réimprimé à Londres chez R. Hornfield, N°. 22, dans la rue de Ludgate.

(a) *Nous donnons cette annonce telle qu'elle ſe trouve dans les Affiches de Lyon, n'ayant pas reçu l'ouvrage pour le juger par nous-mêmes.*

Observations météorologiques

Faites à Marſeille.

Les vents ayant ſouffié à l'Eſt & au Sud Eſt depuis le commencement d'Octobre, ils ceſſerent le 11 au matin. Le Ciel fut extrêmement couvert pendant toute la matinée, & aux environs de midi il s'avança du Sud & du Sud-Oueſt une noirceur ſi conſidérable qu'à peine pouvoit-on y voir dans la plupart des maiſons. Cette noirceur fut ſuivie quelque temps après d'un orage en pluie, tonnerres & vent qui ne répondit pourtant pas aux apparences. La foudre donna à l'Hôpital des enfans abandonnés ; elle entra par une fenêtre dans un appartement où il y avoit une trentaine d'enfans malades, & elle ne leur fit d'autre mal que celui que leur cauſa la frayeur : du reſte elle ne fit pas de grands dommages dans cette maiſon. Il tomba 13 lignes d'eau pendant la pluie, qui dura une heure & demie ; le barometre étoit à 17 pouces 9 lignes, & le thermometre qui étoit à 18 degrés avant la pluie, deſcendit à 13 après, le vent ayant paſſé au Nord-Oueſt.

Le temps ſe releva dans l'après-dînée ; & vers les 6 à 7 heures il n'y avoit plus aucune apparence de pluie; il commença pourtant de nouveau à pleuvoir aux environs de 9 h. ; il fit enſuite quelques coups de tonnerres loins dans la partie du Nord Oueſt, paroiſſant s'avancer de cette direction ; ils ceſſerent à meſure que le nuage s'avançoit de notre zenit : la pluie au contraire alloit toujours en augmentant. Aux approches de 10 heures, le nuage ſe trouvant alors directement ſur notre tête, preſſé par des vents différents, l'orage éclata tout à coup. Il fit cinq coups de tonnerre terribles, à 5 ou 6 minutes de diſtance les uns des autres, qui répandirent l'alarme dans Marſeille ; il en tomba quatre dans la Ville, & le cinquieme donna à une maiſon de campagne à un petit quart de lieue de la Ville du côté du Sud. Les deux tonneres qui ont le plus fait de mal, ſont celui qui donna aux Minimes & celui qui tomba dans le Port ſur un Vaiſſeau Ponentois, dont la mâture a été fin

gulierement miſe en pieces ; mais en général ces tonnerres ont fait des effets plus ſinguliers & plus bizarres qu'ils n'ont cauſé de dommages réels. La pluie fut extrêmement forte pendant ce dangereux orage ; il en tomba 29 lignes. Pendant les deux heures qu'elle dura, le barometre étoit à 27 pouces 8 lignes, & le thermometre à 11 degrés, le vent ayant paſſé au Nord-Oueſt.

La plupart des caves de la Ville ont été inondées, & il y a eu beaucoup de dommage dans le terroir ; mais cette pluie, quoique très-forte, ne peut point ſe comparer avec celle qu'il fit le 4 Septembre 1764, où depuis 5 heures juſqu'à 8 du matin, il tomba 56 lignes d'eau : auſſi ſe rappelle-t-on encore les ravages qu'elle fit dans ce pays.

On obſervera ici que du 8 au 9 Septembre dernier, tandis que la Ville de Bordeaux & ſes environs étoient ravagés par un furieux ouragan du Sud-Oueſt, le barometre deſcendit à Marſeille à 27 pouces 7 lignes, c'eſt-à-dire 5 lignes au-deſſous de ſon terme moyen. Le vent ſouffloit ici avec force du Nord-Oueſt, & les nuages avançoient au contraire du Sud-Oueſt ; ce qui prouve que nous nous reſſentions ici du dérangement de l'atmoſphere de Bordeaux, malgré la grande diſtance.

COMMERCE.

MANIERE.

De faire les tuiles à Mangoulor dans l'Inde ; beaucoup plus facile que la méthode ordinaire. (a)

L'Ouvrier fait un cylindre creux d'environ dix pouces de long ſur quatre pouces de diametre, il le coupe enſuite en deux parties égales avec un fil d'archal dans leur longueur, & les fait cuire dans de petits fours. On couvre les maiſons par couches de même qu'en Eutope ; quand on a placé deux rangs de maniere que le côté creux ſe préſente en dehors, on met un troiſiéme rang au-deſſus des côtés des deux premiers, & qui ſe voit du côté convexe. Les jointures ſont couvertes.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. le 23 Nov. 1768.		LYON. le 15 Nov.		BORDEAUX. le 11 Nov.		MARSEILLE. le 9 Nov.	
Amſterdam,	55 5 8e	Amſterdam,	55 ⅛	Amſt.	55 3 8e	Londres,	31 ¼
Lond.	32	Auguſte,	51 3 8e ¼	Lond.	31 7 8e	Amſt.	54 ¼
Hambourg,	179 ¾	Vienne,	51 ½ 3 8e	Hamb.	26 3 8e	Cadix,	15. 3
Madrid,	14 18 6	Londres,	31 3 8e	Paris c.	¼	Madrid,	15. 5
Cadix,	14 15 6	Livourne,	95	*Diuo*, à 3 uſ.	1 ½	Livourne,	97 ½
Livourne,	92 ½	Genes.	93	*du 14 Nov.*		Naples	86
Lyon,	5 8e.	Madrid.	74 ¼			Gênes,	95 ½
		Cadix,	74	Amſterd.	55 3 8e	Paris,	¾ p ⅋ b.
		Paris,	⅓ p ⅋ p.	Lond.	31 7 8e	Lyon.	⅓ p ⅋ b.
		Marſeille,	1 ½ p	Hamb.	26 3 8e	Montpellier au pair. 60j.	
		Dépot p. ec.	½	Paris échu,	⅛ p ⅋ p.	Piaſtres,	
		Piaſt.	48 10				

LETTRE

De M. l'Anonyme qui ſigne HIC FAME.

Il eſt très-vrai, Monſieur, comme vous l'obſervez au bas de la lettre que je vous ai précédemment écrite, que la découverte

(a) *Extrait d'un manuſcrit de M. Pingeron.*

d'une moſaïque dans un endroit, n'eſt pas une preuve certaine qu'elle ait été faite dans ce lieu ; mais je préſume que celle de *Corſain* n'eſt pas dans le cas de cette objection ; ſon poids & ſa ſolidité dépoſent pour elle, elle eſt telle que les gens du pays n'ont pu la remuer : ſon épaiſſeur & ſon volume ſont ſi conſidérables, qu'aucune voiture ordinaire par terre n'auroit pu l'y conduire, & le Port le plus proche par eau eſt à Auxerre, éloigné de plus de 14 lieues de ce Village ; on peut objecter qu'avec des machines on a tranſporté des poids plus peſants, on en convient, mais ces tranſports ſont des époques importantes, dont la mémoire ſe perpétue ſur tout dans de petits lieux, & il n'en reſte aucun ſouvenir dans le pays, il n'y a même aucune apparence que dans le temps très-reculé que cette moſaïque a été conſtruite, on ait entrepris le diſpendieux & très-difficile voyage d'un tranſport auſſi éloigné qu'il faudroit le ſuppoſer ; l'inſpection & la poſition de cette pierre volumineuſe, inhérente & ſolide, perſuaderont tous ceux qui la verront, qu'elle a été faite ſur les lieux, peut-être même ſur la place où elle a été premiérement poſée, c'eſt mon premier avis, & c'eſt ce que j'aurois examiné plus ſcrupuleuſement, ſi j'avois eu plus de loiſir, & dont je m'attendois que les ſçavans & curieux du voiſinage nous donneroient des détails très-circonſtanciés.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens pleins d'eſtime & de reconnoiſſance que je vous dois, *&c.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 23 Novembre 1768.*

	#	ß.	
Or de Portugal, à . .	713		marc.
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	5	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	5	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 ₰ 20 g. à .	54		marc.
Idem à 11 ₰ 10 g. à . .	51	17 6	
Piaſtres.	48	12 6	

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de N. & D
Iſſaly,	3e.	L.	2
Maupaſſant,	4e.	L.	2
Fauveau,	7e.	L.	2
De Tournieres,	15e.	M.	29
Caron,	16e.	J.	26
De la Rue,	22e.	t. l.	3
Baillot,	23e.	P.	3
Rouſſeau,	26e.	M.	1
Baroy,	27e.	M.	2
Guidy,	34e.	N.	2
Nau,	40e.	M.	29
Lenoir,	45e.	J.	26
De la Rue fils,	50e.	L.	26
Patu,	56e.	M.	2
Cadeau,	57e.	J.	1

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1768.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
Ac. des Indes. .	1227 ½	1230	123
Emp. de la Com.	425		
Prom. à 5 p ⅋. .	21		20
Prom. à 4 p ⅋. .	40 ½	41	41
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	865	867 ½	867 ½
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.	11 ½	11	
3e. Loterie.	5		
Annuites.	315	310	310
Coup. d'An.	62 ½	62 ½	
Emp. de 10 mil.	37	37 ½	37 ½
Emp. de 30 mil.		38 ½	38 38 ½
Col. 1759. . .			
Canada. . .	42 ½	42 ½	42 ½
4e. L. Epoques.	15 ½ 12e. 20	15	14 13 ½ 12e 18
Nouette. . .	36 ½	37	37 ½
Ac. de la caiſſe .			
CONTRATS.			
tirage de la C.	2e. 398. 4e. 340	2e. 400	
Bretagne. . .			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 95.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 15 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 7 Etrangers, ſçavoir, des François, l'*Auguſte*, Capitaine *René Demary* de Saint Malo ainſi que le ſuivant, venant de Saint Malo; l'*Aimable Jeanneton*, Capitaine *Deshogues*, venant du Banc de Terre Neuve chargés tous deux de morues ſeches & de morues vertes; la *Magdeleine Eléonore*, Capitaine *Lavallée* de Dunkerque, venant de ce même endroit chargé de dames-jeannes couvertes d'ozier; la *Bonne Mere*, Capitaine *Folio*; l'*Aimable Françoiſe*, Capitaine *Maxime Duval*; la *Marie Yacinthe*, Capitaine *Aubet*, venant tous trois de Rouen en relâche, les deux premiers pour Lisbonne, le troiſiéme pour Morlaix; des Etrangers; les *Trois Freres*, Capitaine *Murphy* de Corck, venant de ce même endroit chargé de bœuf ſalé; la *Réſolution*, Capitaine *Paſſelings*, Suedois ainſi que le ſuivant, venant de Stockholm; la *Patience*, Capitaine *Sorsberglend*, venant de Gotembourg chargés tous deux de brai, goudron & fer en barres; les *Deux Freres*, Capitaine *Direk Roclofs Willers* Hollandois ainſi que les ſuivants, venant d'Oſtende ſur leſt; le *Jetſe & Frederick*, Capitaine *Swerd Annes Pranger*; la *Vigilante*, Capitaine *Claas Boes*, venant tous deux d'Amſterdam, le premier chargé de froment en grenier, le ſecond chargé de chanvre, brai & autres marchandiſes de mercerie; les *Deux Freres*, Capitaine *Hendrick Mennes*, venant de Dantzich chargé de 2373 ſacs de froment.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 15 Navires François & 12 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Dame Fortune*, Capitaine *Foſſe*, aliant à Saint Marc & au Port au Prince; l'*Indulgent*, Capitaine *Tabarie*; l'*Aimable Genevieve*, Capitaine *Gamot*, allant tous deux au Cap; l'*Aimable Marguerite*, Capitaine *Darcourt*, allant aux Cayes Saint Louis; la *Catherine*, Capitaine *Legros*, allant à la Guadeloupe; la *Louiſe*, Capitaine *Sery*, allant à la Martinique chargés tous ſix de bœuf, beurre, lard, ſaumon, chandelle, bougie, farine, vin, morue ſeche, fayance, ferremens, toile de liu & de chavre, ſiamoiſes & mouchoirs fil & coton, linge de table, gingas & autres marchandiſes de mercerie & quincaillerie; le *Saint Charles*, Capitaine *Simon*, allant à Oſtende chargé de ſel; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Poitevin*, allant à Cherbourg avec diverſes marchandiſes; le *Roi David*, Capitaine *Mainvielle*, allant à Breſt chargé de bois; la *Meſſagere du Jour*, Capitaine *Legras*, allant à Bayonne chargé de lin cru; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Couſſer*, allant à Dunkerque; la *Diligente*, Capitaine *Trigant*, allant à Bordeaux; la *Forte* Gabarre du Roi commandée par M. *Frezier*, allant à Bayonne; la *Félicité*, Capitaine *Lenoble*; le *Bien Acquis*, Capitaine *Sebire*, allant tous deux à Saint Malo ſur leſt ainſi que les quatre précédens; des Etrangers; la *Marguerite*, Capitaine *Vernice* Anglois ainſi que les trois ſuivants; les *Deux Amis*, Capitaine *Tompſon*, allant à Corck; le *Bogle*, Capit. *White*, allant en Virginie; l'*Eliſabeth*, Capit. *Dunſter*, allant à Londres tous quatre ſur leſt; le *Fils Cadet Gabriel*, Capitaine *Roeder* Hollandois ainſi que les quatre ſuivants, allant à Breſt chargé de bois; l'*Eſpérance*, Capitaine *Klaas Heer*, allant à Roterdam chargé de ſucre brut; la *Sara Eliſabeth*, Capitaine *Rinkes*; les *Deux Freres*, Capitaine *Gonke Jelle*, allant tous deux à Bordeaux; le *Jooſt & Alida*, Capitaine *Boeſaare*, allant à Morlaix tous trois ſur leſt; le *S. Jean Baptiſte de Salcedo* Eſpagnol ainſi que les deux ſuivants, allant à Bayonne chargé de lin cru; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Deballe*; la *Miſéricorde*, Capitaine *Dellano*, allant tous deux à Saint Ander ſur leſt.

DE HONFLEUR.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 25 Octobre au 7 Novembre 1768, outre les trois Navires qui venoient des Colonies & qui ont été déjà annoncés, il eſt entré dans ce Port 8 Navires François & 3 Etrangers; ſçavoir des François, la *Thérèſe* venant de Saint Malo chargé de ſucre blanc; le *Saint Thomas*, venant d'Isigny chargé de beurre; la *Louiſe Pierre*, Capitaine *Robert*; le *Saint Jean Baptiſte*, Capitaine *Deshays*; la *Marie Roze*, Capitaine *Lamarre*;

l'*Aimable Sauvage*, Capitaine *I. Bernier*, venant tous quatre du Banc de Terre Neuve chargés de 24000 morues grand compte ; le *Saint Nicolas*, Capitaine *L. Guarrie*, venant de Bilbao chargé de laine pour Rouen ; la *Bellonne*, Capitaine *Marais*, venant de Marſeille chargé de coton, huile, ſavon & eau-de-vie; des Etrangers, la *Poſte de Rouen*, Capitaine *Hendricks* ; l'*Endrahgt*, Capitaine *Jean Dirk*, venant tous deux d'Amſterdam chargés de bled ; le *Poſtillon*, Capitaine *Jean de Maſchk*, venant de Dantzick chargé de ſeigle pour Rouen.

DE BAYONNE.

EXPORTATION.

Du 31 Octobre au 6 Novembre 1768, il a été exporté de cette Ville par 6 Navires François les marchandiſes ſuivantes ; ſçavoir, pour *Lisbonne*, 10200 conques de fromet ; pour *Saint Malo*, 33 milliers de brai ſec & réſine, 55 bariques de brai gras, 35 traques d'avirons & 100 planches de pin ; pour *Nantes*, 66 milliers de réſine, 150 planches de pin, 5 bariques 1 pipote d'eau de vie ; pour *Vannes*, 12 milliers de réſine & 1700 planches de pin.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans le Port de cette Ville pendant le même eſpace de temps 3 Navires Eſpagnols, 3 Hollandois & 7 François ; des Eſpagnols, 1 venoit de Plaencia ſur leſt en pierre & 2 de Bilbao, l'un ſur leſt en gravier, l'autre chargé de 15 balles 11 futailles 8 caiſſes & 7 paquets de diverſes marchandiſes ; des Holland. 1 venoit de Fleſſingue, 1 de Middelbourg tous deux ſur leſt en ſable & 1 d'Amſterdam avec 14227 Fromages, 150 barres 12 rouleaux de plomb, 642 cuirs de bœuf, 200 pieces de toile, 100 futailles 107 ballots 10 paquets 12 caves 54 paniers de différentes marchandiſes ; des François, 1 venoit du Socoa, 1 de Breſt, tous deux ſur leſt en pierre & en ſable, 1 de Saint Sebaſtien avec 300 cuirs, 12 pieces d'eau-de-vie, 20 ſacs de cacao, 16 barils de vin de liqueur, 1 de Bordeaux avec 49 bariques de ſucre, 1 du Havre de Grace avec 118 balles de lin, 12 ballots de diverſes marchandiſes, 48 paniers de verre à vîtres, 1 de Marennes & 1 de Seudres chargés tous deux de 130 muids 18 boiſſeaux de ſel.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 17 Octobre au 7 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 103 Bâtimens François & 51 Etrangers ; des premiers, le Brigantin la *Marie*, Capitaine *Joſeph Lachoué* de la Nouvelle Orléans, venoit du Cap chargé de ſucre, café, coton & bois de Campêche; les autres venoient de Terre Neuve, de Londres, de Falmouth, de Dunkerque, de Souſe, de Bonne, de Tunis, d'Alger, de Chypre, de Smyrne, d'Acre, de Salonique, de Corron, de Modon, de Patras, d'Andro, d'Athenes, de Romanie, de Meſſine, de Porto Farino, de l'Alicate, de Trapano, de Seculiana, d'Auguſte, de Georgenti, de Pietra Negra, de Taſſo, de Palerme, de Terra Nova, de Tarente, de Monopoli, de Naples, de Scalia, de l'Iſle-Dodin, de Barletta, de Civita-Vecchia, de Livourne, de Trieſte, de Majorque, de Mahon, de Carthagene, de Valence, de Palamos, de Caſtellamare, de Catalogne, d'Alicante, d'Almazaron, de Tortoſe, d'Almerie, de Cagliari, de Saint Florent, de la Baſtie, de Gênes, de Nice, d'Antibes, de Final, de Savone, de Luan, de Port-Vendre, de la Cale, de Cette, de Narbonne, de Saint Faliou, de Frejus, d'Aiguesmortes, d'Arles, de Cannes, d'Agde, de la Ciotat, de Toulon & de Menton, chargés de diverſes marchandiſes, & en grande partie de bled venant de l'Archipel, de Sicile, de la Cale, d'Athênes, de Gênes, de Livourne, de Luan, de Palerme, de Caillery, d'Agde, d'Arles, d'Acre, d'Alger & de Tunis.

DÉPART *de Navires.*

Du 24 Octobre au 6 Novembre, 1768, il eſt ſorti de ce même Port 98 Bâtimens François & 31 Etrangers ; des premiers, le Navire le *Solide*, Capitaine *Honoré Blancard* de Marſeille, alloit à la Martinique ; les autres alloient à Menton, à Toulon, à la Ciotat, à Hieres, à Frejus, à Agde, à Arles, à Saint Tropès, à Cette, en Rouſſillon, à Saint Chamas, à Cannes, à Nice, à Gênes, à Bormes, à Luan, à Bandol, à Antibes, en Corſe, en Sardaigne, à Livourne, à Naples, à Palerme, à Barcelonne, à Seville, à Majorque, au Levant, à Smyrne, à Alexandrie, à *Bonne*, à Tunis, à Cadix, à la Rochelle, à Nantes, à *Morlaix*, au Havre, à S. Valery, chargés de diverſes marchandiſes.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 8 Novembre.

AGRICULTURE.

PRINCIPES

De la végétation en général.

EXTRAIT

Des Eléments d'agriculture phyſique & chymique de M. Wallerius.

» LA végétation eſt un changement & un » accroiſſement ſucceſſif qui s'opere dans » les plantes par la circulation des ſucs, au » moyen de laquelle les particules nourriſ- » ſantes avancent l'accroiſſement & l'aug- » mentation de la plante, ſoit en s'inſinuant » entre ſes parties, ſoit en s'appliquant à » ces parties mêmes, ſoit de l'une & de » l'autre maniere enſemble. »

Telle eſt la définition de la végétation, ſuivant M. Wallerius. Il s'explique enſuite ſur les principes de la végétation. » Par ſes » principes, dit il, nous entendons non-ſeu- » lement les materiels, tant ceux qui ſont » compoſés de parties ajoutées les unes aux » autres, que les mêlées, & qui entrent » dans le mélange, ou plutôt dans la com- » poſition des végétaux, comme parties » conſtitutives, & qui par-là avancent la » végétation; mais encore ceux qui ſervent » d'inſtrument à la végétation ou qui y » contribuent par leur action immédiate.

» Les végétaux, continue l'Auteur, ſont » des corps organiſés deſtitués de la faculté » de ſe mouvoir d'un lieu à un autre, & » qui reçoivent par les pores ou vaiſſeaux, » aboutiſſans à leur ſurface extérieure, la » matiere de leur nourriture & de leur » accroiſſement. »

Tous les végétaux ont des vaiſſeaux inſpirants & expirants; les premiers ſervent à abſorber les matieres qui ſont leur nourriture & leur accroiſſement, & les autres les aident à tranſpirer. Ces derniers ſont de la même nature que les vaiſſeaux abſorbants qu'on remarque ſur la peau des animaux, comme le prouvent les expériences de MM. Hales, Millas & Guettard. Les racines & les oignons de fleurs ſuſpendus dans un lieu humide, peuvent croître par la ſeule vapeur, d'où l'on doit conclure que les végétaux ne peuvent ſe nourrir qu'en abſorbant ſous une forme très-déliée, fluide & vaporeuſe, les matieres qui leur ſont analogues.

L'accroiſſement des végétaux demande donc 1°. Une matiere qui puiſſe les nourrir. (Ceux qui croyent que l'agriculture conſiſte *preſque* dans l'engrais, ſuppoſent cette vérité.) 2°. Il faut que cette matiere ſoit tellement mêlée, diſſoute & ſubtiliſée, qu'elle puiſſe paſſer au travers des plus petits pores & des plus petits vaiſſeaux qui ſont ſur la ſurface des végétaux. Il faut de même que cette matiere s'applique immédiatement aux ſemences & aux plantes. Ceux qui prétendent qu'un fréquent labour contribue beaucoup à la fertilité d'un champ, s'accordent avec l'Auteur ſur cet article.

Comme il eſt néceſſaire qu'il ſe trouve dans la plante une diſpoſition à recevoir

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

cette nourriture, c'eſt une très-bonne pratique que de l'y diſpoſer par le chaulage ou quelqu'autre moyen ſemblable. Il eſt encore indiſpenſable de lever tous les obſtacles qui s'oppoſeroient à l'accroiſſement, & par conſéquent il y a différentes pratiques extérieures à mettre en uſage.

M. Wallerius obſerve que les plantes ne peuvent recevoir aucune nourriture de corps hétérogenes, parce que ceux-ci ne peuvent s'aſſocier avec les parties conſtitutives des plantes. Il en faut donc conclure que ſi l'aliment eſt d'une nature différente de celle du corps qui doit le recevoir, il faut enlever cette différence, & corriger l'aliment par la ſéparation des parties contraires à la plante. Il n'y a donc de matieres propres à contribuer à l'accroiſſement des plantes, que celles qui ont de l'analogie, & qui ſont de même nature que les parties conſtitutives; & celles qui peuvent ſe convertir en une nature aſſortiſſante à celle des végétaux, & s'unir avec eux.

Les plantes croiſſent plus vîte & réuſſiſſent mieux lorſqu'elles tirent leur nourriture d'une matiere analogue, que de celle qui doit ſe changer en une nature adaptée à celle du végétal. En conſéquence une matiere graſſe & huileuſe donne plus d'activité aux plantes que l'eau ſimple & la matiere inflammable. Les moyens de rendre ſubtiles les matieres qui ſervent de nourriture aux végétaux, ſont l'eau & les ſels qui peuvent unir les huiles, & procurer un mélange de la graiſſe avec l'eau. Il faut donc qu'il y ait des agens extérieurs, & ils ne peuvent être que l'air & la chaleur. On doit encore reconnoître dans les plantes un principe actif intérieur, & un autre extérieur.

OBSERVATIONS

Sur les plantes qui donnent un mauvais goût à la chair & au lait des animaux, par M. Buc'hoz.

Comme un grand nombre d'animaux ſert à notre nourriture, il s'enſuit de là que nous ne devons pas être indifférens ſur les végétaux qui ſervent à leur ſubſiſtance. M. Buc'hoz rend donc un grand ſervice à l'humanité en indiquant les plantes qui donnent à la chair & au lait des animaux un goût déſagréable, & une vertu quelquefois purgative.

Il traite ce ſujet important dans ſa onziéme lettre hebdomadaire, & le *thlaſpi* eſt le premier végétal qu'il attaque. Cette plante eſt *biſannuelle*, & ſe trouve communément dans les terres en friche. (a) Il y en a une eſpece à odeur d'ail qui croit dans les pays chauds. La chair & le lait des vaches & des moutons qui mangent de cette derniere, contractent une mauvaiſe qualité qui paſſe dans le beurre & dans le fromage. Pour diſſiper ce goût, il faut tenir les animaux pendant ſept ou huit jours dans l'étable, & leur donner du foin ſec & de bonne qualité. L'automne eſt la ſaiſon où le thlaſpi ſe multiplie le plus, & il ſeroit à propos qu'on s'occupât à le détruire.

L'ache des montagnes, ou la *livêche* qui croît ſur les hautes montagnes des Alpes, l'*euphorbe*, eſpece de *tithymale*, & toutes les plantes de cette famille, le *laitron*, *&c.* font le même effet que le thlaſpi. M. Hagſtram, celebre Médecin Suédois, a obſervé que toutes les plantes ombelliferes changeoient entiérement le goût du lait. Par cette raiſon on doit avoir grand ſoin quand on fait uſage du lait de chevre, d'empêcher ces animaux de brouter des plantes connues par l'âcreté & la cauſticité de leurs ſucs.

Puiſqu'il n'eſt pas douteux que le lait tire ſa qualité des plantes qui ſervent d'aliment à l'animal qui nous le fournit, ne pourroit-on pas, obſerve M. Buc'hoz parvenir à avoir un lait anti-ſcorbutique, en faiſant manger aux animaux de la *dent de lion* ou *piſſenlit*, du *cochléaria*, du *becabunga*, des *bourgeons de ſapin & de pin*, & d'autres plantes anti-ſcorbutiques? Ne parviendroit-on pas à faire du lait un ſpécifique pour la goute & pour la fievre, en donnant aux vaches & aux chevres pour nourriture, de la *morelle* & du *tithymale? &c.* L'Auteur nous apprend qu'il n'a fait cette obſervation que d'après M. Steno-Charles Bielke, Membre de l'Académie Royale de Stockholm, qui appuie ſon

(a) *Il auroit été à deſirer que M. Buc'hoz nous eût donné la phraſe botanique de cette plante, car il y en a pluſieurs eſpeces. Nous en connoiſſons une qui eſt annuelle & une autre vivace.*

ſentiment ſur l'uſage où ſont les Médecins de médicamenter les nourrices.

A cette occaſion M. Buc'hoz indique en paſſant les plantes qui font venir du lait aux femmes qui nourriſſent.

Comme le treffle, la luzerne, le ſainfoin, les feuilles d'acacia & autres plantes de cette eſpece, font venir aux vaches le lait en abondance, & que le lait qui en provient eſt très-delicieux, on devroit avoir ſoin de multiplier ces plantes, & de détruire toutes celles qui ſont nuiſibles, & qu'on rencontre autour des Villages, & même dans les pâtis.

Pour ſe convaincre que les plantes donnent un goût à la chair, il n'y a qu'à faire réflexion qu'un lievre eſt un mêt exquis pendant l'été, parce qu'il ſe nourrit d'herbes qui ſont dans toute leur force, & qu'en hyver ſa chair eſt moins délicate par une raiſon contraire. Il en eſt de même de la grive qui eſt excellente en automne, parce qu'alors elle ſe nourrit de genievre. Nous recherchons les moutons de Prés-ſalés, de la Provence & du Languedoc; nous n'ignorons pas que le goût qu'ils ont vient de la nourriture qu'ils prennent.

On a obſervé de nos jours que la chair & les os des animaux qui mangeoient de la racine de garance, devenoient rouges. Cette couleur ſe diſſipe inſenſiblement en donnant pendant quelque temps une autre nourriture à ces animaux.

Les plantes donnent auſſi une couleur & une odeur aux excrémens, & ſur-tout à l'urine. M. Buc'hoz en apporte pluſieurs preuves, & il termine en aſſurant que la mauvaiſe odeur qu'on ſent dans les maiſons des Juifs, ne vient point de leur malpropreté, comme on l'a cru fort long-temps, mais du trop grand uſage qu'ils font de l'ail, plante anti-peſtilentielle. M. Buc'hoz promet une autre lettre dans laquelle il parlera des plantes qui conviennent aux animaux domeſtiques, & de celles qui leur ſont nuiſibles.

RECETTE

Contre la mortalité des Brebis, occaſionnée par des páturages humides & marécageux. (a)

Dès que les ſymptômes de cette maladie paroiſſent, faites avaler à chaque brebis une cuillerée d'eſprit ou d'huile de therébentine mêlée de deux tiers d'eau, après les avoir fait jeuner pendant douze heures. Vous leur donnerez ce remede trois fois, en mettant l'intervalle de ſix jours d'une fois à l'autre.

Ce remede a été eſſayé avec beaucoup de ſuccès dans la Province de Sommerſetshire, & en particulier dans les environs de Tauton, où pluſieurs brebis ont été gueries radicalement, quoique dans le plus dangereux période de la maladie. Il détruit les inſectes qui s'attachent au foie des brebis malades, & qui reſſemblent aſſez à une patte d'ancre, & il emporte le mal par un écoulement abondant d'urine. Les brebis guéries de cette façon là ont engraiſſé après cela prodigieuſement, & n'ont nullement été inférieures à celles que la contagion n'avoit jamais attaquées.

Nota. *L'arrangement typographique nous oblige de renvoyer le tableau des grains au Commerce.*

(a) *Cette recette eſt tirée des Papiers Anglois du 20 Octobre dernier.*

COMMERCE.

PROSPECTUS

D'un Traité complet du Commerce. (a)

CHAPITRES GÉNÉRAUX.

1°. DE l'utilité du commerce, tant pour l'agriculture que pour l'occupation des hommes & le profit de la main-d'œuvre.
2°. De l'intelligence du principe général en fait de commerce, liberté & protection.
3°. Diſtinction du commerce en commerce

(a) *Un Citoyen zélé pour le commerce, nous avoit adreſſé une lettre qu'on a lue avec plaiſir dans le Journal de Mai dernier, p. 174. Ce Citoyen y avoit inſinué les moyens de faire un traité complet du commerce; & il ſe flattoit que quelqu'un profitant de ſes idées, donneroit un proſpectus relatif à cet objet, mais voyant que perſonne n'avoit encore tracé le plan d'un ouvrage ſi important, il a bien voulu faire part au public de celui qu'il a cru pouvoir*

extérieur & intérieur, fondé ſur la différence des communications ; dans l'un le droit des Nations, dans l'autre les loix civiles d'un Etat & l'intérêt de tous ſes Citoyens, ſemblent devoir dicter les regles du commerce.

4°. Des prohibitions abſolues qu'on croit contraires à tous les droits des Nations, & mauvaiſes en ſoi ; examiner le cas de repréſailles.

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Diſtinction par terre & par mer. Avant que d'entrer dans cette diſtinction, traiter ſix queſtions.

1°. Des tarifs.
2°. De la contrebande.
3°. Du change.
4°. Des traités de paix & de commerce.
5°. Diſtinction entre le commerce par commiſſion, & le commerce pour le compte de l'agent.

Avantages & inconvéniens du commerce par commiſſion.

Avantages & inconvéniens du commerce pour le compte de l'Agent.

Autre diſtinction entre le Négociant, ſuivant ſa marchandiſe d'allée & retour, & le Négociant réſidant chez l'Étranger, ou l'Étranger réſidant chez nous.

6°. Des différens établiſſemens de commerce chez l'Étranger.

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR TERRE.

Routes & communications par terre, canaux très délicats en pareil cas.

Frontiere arrondie, éviter les enclaves pour l'intérêt commun, tarifs clairs & nets, & ſinon permanents, du moins averti ſix mois d'avance en cas de mutation.

---

remplir cet objet. Nous penſons que les vrais patriotes lui ſçauront un gré infini de ſon travail. Nous exhortons les perſonnes qui prennent intérêt au commerce, de relire la lettre indiquée ci deſſus, comme étant abſolument relative à ce proſpectus.

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR MER.

1°. De la navigation nationale & étrangere, directe & médiate.
2°. De certains commerces attribués à certains Ports.
3°. Des Compagnies excluſives ou non.
4°. Des Armateurs & des Chargeurs.
5°. Des aſſurances.

DU COMMERCE INTÉRIEUR.

1°. Liberté des communications intérieures, grands chemins, chemins vicinaux & canaux, ſûreté des communications.
2°. Matieres premieres, nationales & étrangeres, différentes conſidérations ſur les productions nationales & l'agriculture.
3°. Du commerce en gros, tant en fabrique qu'en vente & achat.
4°. De la fabrique & des manufactures en général, s'il convient d'embraſſer tous les objets, & leſquels ſont préférables.

Diſtinctions entre les manufactures diſperſées & celles qui ſont raſſemblées ſous la direction d'Entrepreneurs, ſoit dans une ſeule enceinte de bâtimens, ſoit dans différentes habitations ; diſtinctions à cet égard entre Villes & plat-pays ou campagnes.

5°. Du Fabriquant particulier ou ſimple Ouvrier.
6°. Des Communautés d'Arts & Métiers, ſoit de Marchands, ſoit de fabrique.
7°. Des regles de police établies ou à établir ſur le commerce intérieur : de l'utilité ou des inconvéniens des réglemens généraux & particuliers en fait de commerce.
8°. Des Inſpecteurs généraux ou particuliers de commerce, leur utilité ou inconvénient.
9°. Des Colporteurs. Si c'eſt un bien, ſi c'eſt un mal néceſſaire, & quelle police on pourroit y établir pour le bien général.
10°. D'un tribunal d'adminiſtration en fait de commerce. S'il eſt utile, en cas d'utilité, eſt il avantageux d'en avoir pluſieurs pour différens objets, ou un ſeul qui réuniſſe les perſonnes chargées des différens objets ? Enfin, quel ſeroit en général le meilleur ordre poſſible à établir dans ce Tribunal ?

QUESTIONS FINALES

Et communes à tout commerce.

1°. Les Tribunaux de commerce.
2°. Les differens encouragemens en fait de commerce. (*a*)

LETTRE

De M. HIC FAME, *ſur une Moſaïque qui a été trouvée dans le Bailliage de Semur-en-Auxois.*

Dans votre Journal du mois d'Août dernier, vous y avez inſeré, Meſſieurs, une lettre ſur la moſaïque ancienne & moderne très-bien détaillée & fort agreable à lire; il ſemble cependant que M. Pingeron veuille dire que l'art de travailler en moſaïque, n'a pas eu lieu en France, du moins c'eſt ce que l'on peut inférer de ces termes de ſa lettre, *il eſt ſurprenant que Louis XIV, ce Prince ſi ami des arts & de la gloire de ſa nation, ait laiſſé une manufacture de cette eſpece à établir à ſes ſucceſſeurs.*

Je préſume bien qu'il n'y a jamais eu en France d'Ouvriers qui y aient travaillé dans le goût & dans la perfection de Rome, Veniſe & Florence, mais avant Louis XIV ou pendant ſon regne, il eſt certain que la moſaïque a été pratiquée dans ce Royaume; voici un fait qui n'en laiſſera pas douter.

Il y a quelques années que me trouvant au Bourg de *Mouſtier-Saint-Jean*, Bailliage de Semur en Auxois, Province de Bourgogne, on me dit que dans un Village voiſin appellé *Corſain*, un Payſan en travaillant dans ſon jardin, avoit découvert une très-grande pierre de différentes couleurs, qui paroiſſoit fort ancienne; je fus curieux de la voir, je m'y tranſportai, & effectivement je trouvai une grande table de moſaïque, dont le fond étoit taillé en petits quarrés de deux couleurs, poſés en échiquier, chaque quarré avoit environ deux pouces ou deux pouces & demi, ſes bords formoient des fleurons de differentes couleurs, le tout étoit un quarré long d'environ 7 ou 8 pieds de longueur ſur ſix de largeur. Il y a apparence que cette moſaïque a fait anciennement le pavé de quelque Chapelle ou oratoire qui ſera tombée en ruine. Le nom du Village nommé *Corſaint* ou *Corpſaint*, a pu provenir de quelques Saints enterrés ou martiriſés aux environs de ce lieu dans les ſiecles reculés dont on n'a plus de mémoire, en l'honneur deſquels cette Chapelle auroit été bâtie; c'eſt ce que je laiſſe à diſcuter aux curieux Sçavans du pays, où il y a une Communauté de Bénédictins très habiles & en état de percer dans l'antiquité la plus reculée.

Je m'informai ſi dans les environs de cette pierre, on n'avoit pas trouvé quelques autres anciens veſtiges, ſur quoi le Payſan, propriétaire du jardin, me fit voir à côté de cette pierre un petit enfoncement dans le mur, preſqu'entierement démoli, qui, ſur la repréſentation qu'il me fit de ſa figure lorſqu'il le découvrit, me parut avoir pu ſervir à poſer des burettes; le ſeul inconvénient que j'y trouvai, c'eſt que cet enfoncement, ſuivant la direction de la pierre, paroiſſoit placé au côté gauche, au lieu que les burettes ſe placent du côté droit, mais c'etoit la poſition de l'Autel qui en auroit décidé.

D'ailleurs, il n'eſt pas certain que l'édifice dont dépendoit cette pierre ait jamais été un oratoire. Ces pays ont été infectés de paganiſme, auſſi bien que beaucoup d'autres; il eſt très-poſſible que l'enfoncement dont je viens de parler fût deſtiné à d'autres uſages. Suivant le recit de mon indicateur, il auroit bien pu ſervir à former un réchaut ſur lequel on auroit fait brûler de l'encens & autres odeurs, ou même à d'autres uſages qui ne ſont plus de notre connoiſſance.

Ce qui me ſurprit, c'eſt qu'il ne ſe ſoit pas trouvé de Seigneurs ou Sçavans aſſez curieux pour faire lever cette pierre très-épaiſſe à la vérité, compris la baſe ſur laquelle eſt poſée la moſaïque, & faire fouiller deſſous pour rechercher les indices qu'on auroit pu y trouver.

Mais ces faits ſont étrangers à mon ſujet,

(*a*) *L'Auteur de ce* Proſpectus *n'a pas prétendu qu'une ſeule perſonne put entreprendre un ouvrage d'une auſſi grande étendue. On pourroit former une Societe d'habiles Negocians, & chacun ſe chargeroit de traiter la partie qui lui conviendroit. Toutes les pieces ſeroient enſuite remiſes à un Redacteur intelligent qui en formeroit un ouvrage complet.*

il ne s'agit que de la moſaïque qui s'eſt réellement trouvée en ce lieu. (a)

EXPÉRIENCES

Pour prouver qu'il n'y a point de légereté poſitive.

EXTRAIT

Du recueil de M. le Comte Magalotti, de l'Académie del Cimento, *de Florence, traduit de l'Italien par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie, & Ingénieur au ſervice de Pologne.*

C'eſt une ancienne & fameuſe queſtion, ſi les choſes que nous regardons communément comme légeres, ſont telles de leur nature, & montent de leur propre gré, ou ſi cette qualité leur eſt étrangere, & procéde d'un autre corps plus peſant, qui tendant avec plus de force à deſcendre, compriment le fluide qui les environne, ou eux-mêmes, & les obligent ainſi à monter. Ce ſentiment qui paroit le plus généralement ſuivi par les Phyſiciens modernes n'étoit pas abſolument inconnu aux anciens. On peut citer Platon qui établit cette doctrine dans ſon Timée. Il prétend que les choſes les plus peſantes doivent non ſeulement faire monter celles qui ſont les plus légeres, comme l'air oblige le feu à s'élever, mais encore les corps qui ſont un peu plus peſans que ce dernier élément. L'eau, par exemple, pourroit être en équilibre avec l'air, ſi elle étoit échauffée à un point convenable.

EXPÉRIENCE.

Soit un cylindre de bois dont la baſe touche parfaitement un plan horiſontal, afin que l'air extérieur n'empêche pas le contact immédiat de ces deux corps, en paſſant entre-deux, on met une plaque de cuivre bien unie à l'une des extrêmités du cylindre, & l'on ſcelle ſur le plan une autre plaque du même métal, également polie dans l'endroit où l'on doit placer le cylindre. On forme enſuite des rebords tout autour, ſoit avec de la cire ou de la terre glaiſe, dans leſquels on verſe du mercure juſqu'à la hauteur de deux ou trois lignes, de maniere que la baſe du cylindre ſoit couverte, & que l'air ne puiſſe point pénétrer entr'elle & le plan.

On attache l'extrêmité ſuperieure du cylindre à l'un des bras d'une balance ordinaire, on met enſuite dans le baſſin oppoſé un poids égal à la peſanteur abſolue du ſolide. Il eſt évident que la force du poids ne ſuffira pas pour détacher le cylindre du plan ſur lequel on l'a placé, de ſorte qu'il faudra ajouter un nouveau poids qui ſoit tel, que joint au premier, il ſouleve le cylindre qui reſiſte à cet effort en vertu de ſa peſanteur abſolue qui égale le poids qui a été mis en premier lieu dans la balance, & cette répugnance pour le vuide (a) ou tout autre cauſe qui le retient collé au plan. La force réunie, ces deux poids doivent vaincre cette force inconnue qui attache le cylindre au plan.

Dès que l'on aura meſuré cette force qui ſe trouvera de trois livres dans notre expérience, on mettra le cylindre dans un vaſe cylindrique de bois ou de terre cuite verniſſée, de même hauteur & même plus élevé. On diſpoſera le fond de ce vaſe de maniere qu'il puiſſe s'unir parfaitement avec la baſe du cylindre. Il faut mettre pour cela une plaque de métal bien unie, ou une glace. On jette enſuite du vif-argent dans le vaſe, & l'on en augmente même le volume juſqu'à couvrir le cylindre. Celui-ci ne ſe détachera point; mais ſi on le ſépare avec la main, & qu'on le laiſſe libre, il s'élevera avec la plus grande viteſſe & ſurnagera ſur le mercure.

On doit enſuite chercher quelle eſt la force qui ſouleve le poids & qui en forme la légereté. Nous la trouvames ainſi, nous chargeames la partie ſupérieure du cylindre d'un poids capable de faire deſcendre ce

(a) *M. Hic Fame nous permettra de lui obſerver, que de ce qu'on a trouvé une moſaïque dans un endroit, on n'en peut pas conclure qu'elle a été faite dans ce lieu. Mille exemples, s'il étoit néceſſaire, viendroient à l'appui de notre obſervation.*

(a) *On ignoroit encore que l'horreur de la nature pour le vuide, n'eſt autre choſe que l'effort que l'air fait pour reprendre ſon équilibre comme tous les autres fluides.*

corps juſqu'au fond du vaſe, & de l'empêcher de ſurnager. Le poids fut trouvé de cinq livres dans notre expérience, nous en conclumes que telle étoit la force que nous voulions déterminer. Que l'on conſidere maintenant que la reſiſtance que l'on eut à vaincre pour détacher le cylindre de deſſus les deux plans, n'équivaloit qu'à trois livres, comme nous l'avons déjà dit, & celle qui déterminoit la légereté que nous avons ſuppoſée dans le cylindre, fut de cinq liv.; dans cette circonſtance la légereté ſurpaſſa la force qui tenoit le cylindre collé contre le plan. Si l'on conſidere enſuite le cylindre collé par ſa baſe dans le premier cas, on verra que deux forces agiſſent ſur lui en même temps, ſçavoir, une force de trois livres qui eſt celle qui le tient fixé au plan, & une ſeconde qui eſt de cinq livres, ſçavoir, cette légereté qui fait effort pour le ſoulever; la plus petite devroit être vaincue par la plus grande, & le cylindre devroit s'enlever, ce qui n'arrive cependant pas, puiſqu'il ne ſe détache pas du plan, il faut donc dire que la cauſe qui le fait ſurnager, differe de celle de ſa légereté.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Sept. 1768 pour les Généralités de Dijon & Montauban, & dans le mois d'Octobre pour les Généralités de Caen & Rouen.

DIJON.				MONTAUBAN.				CAEN.				ROUEN.			
Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Arnay-le-Duc.	18	8		Cahors.	21			Avranches.	30			Andely.	33		6
Avallon.	20	2		Cauſſade.	23	5						Caudebec.	30	5	4
Autun.	21											Dieppe.	30	17	8
Auxerre.	23			Figeac.	20	13	9	Bayeux.	28	8	2	Eu.	30		
Auxonne.	22	10		Gourdon.	19	6	1					Evreux.	32	5	11
Bar-ſur-Seine.	21		3					CAEN.	32	8		Giſors.	32	10	8
Beaune.	20	13	5	Lauzerte.	21	10	5					Le Havre.	32	2	
Bellèy.	18	16		Milhau.	24	7	6	Carentan.	28	9	5	Lions.	35	6	10
Bourbon-Lan.	18			Moiſſac.	22	19	4					Magny.	36*	5	
Bourg.	22			MONTAUBAN.	21	3	1	Coutances.	31	10		Montiviliers			
Châlon.	25	11	2									Neufchatel.	30	3	9
Charolles.	23	12	6	Murdebarrez.	15*	15	11								
Châtil.ſur-Sei.	19			Rhodez.	22	10		Mortain.	28	16		Pont-de l'Arche.	35	4	
DIJON.	24											Pont-Audemer.	36	1	10
Gex.	29*	4	4	Ste. Affrique.	24*	18	3	St. Lo.	32*	11	8				
Mâcon.	25	4		St. Antonin.	19	7	5	Valognes.	28*			Pont-l'Ev.	28*	12	3
Nuits.	17*	11										ROUEN.	35	12	2
Saulieu.	20	14	7	Villefranche.	19	1	6	Vire.	28	15					
Semur-en-Aux.	21	17													
Seurre.	20	11	5												

Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.			
From. le ſep.	22	2	9	From. le ſep.	21	4	6	From. le ſep.	29	17	7	From. le ſep.	32	14	10
Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		3		Pain la liv.		3	10
Avoine le ſ.	6	9	10	Avoine le ſ.	7	10	1	Avoine le ſ.	8	12	1	Avoine le ſ.	8	2	4
Foin le q.	2	6	1	Foin le q.	2	12	9	Foin le q.	3	3	7	Foin le q.	1	13	1
Paille le q.	1	2	10	Paille le q.	1	4	6	Paille le q.	1	16	6	Paille le q.	1	1	6

COURS DES CHANGES

A

PARIS. le 5 Nov. 1768.	CADIX. le 18 Oct.	LONDRES. le 1 Octob.	AMSTERDAM. le 31 Oct.
Amsterdam, . 55 7 8e	Paris, ... 79	Paris, . . . 31 3 8e	Paris, 54 15 16e. à 55
Lond. . . 32. 1 16e	Amst. . . . . 95 ¾	Amst. . . . 34 10	à 2 uf. . 54 7 16e.
Hambourg, . . 179 ½	Lond. 40	Hamb. . . . 33. 6	Lond. 34 7 c j 34 7 ½
Madrid, . . 14 18 6	Madrid. . . au pair	Cadix, . . . 39	Madrid. . 94 ⅛ à 94
Cadix, . . 14 15	MADRID. le 24 Octob.	Madrid. . . 39 ¼	Cadix. . . . 93 ½
Livourne, . . 94	Londres, . . . 40 ¾	Liv. . . 49 ¾	Lisb. . . . .
Lyon, . . . 5 8e.	Amsterd. . . . 96		Veniſe, . .
	Paris, . . 15 6 à 7		Gênes, . . . 85
	Cadix. . .		Livourne, 86 ¼ à 3 8e.
			Hamb. 33.11 16e à c. j.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 5 Novembre 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	712		marc.
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	710		
Ducats à	96	15	once.
Or fin à 23 k. 31.32 à	98	10	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	17 6	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	15	
Piaſtres.	48	17 6	

FINANCES.

ARREST

DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

Du 31 Octobre 1768,

Qui ordonne l'exécution de la Déclaration du 25 Mai 1763, concernant la libre circulation des grains dans le Royaume, & qui accorde des gratifications à ceux qui feront venir des grains de l'Etranger.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1768.	*Jeudi 3.*	*Vendredi 4.*	*Samedi 4.*
Ac. des Indes. .	. . . . .	1195 . . .	1200 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅌. .	. . . . .	21	21 . . . .
Prom. à 4 p ⅌. .	. . . . .	43	42 . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	870 . . .	867 ½. . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	11 ½	11. 11 ½ 3m
3e. Loterie. .	. . . . .	4. 1769 . . .	. . . . .
Annuites. . .	FESTE.	305	. . . . .
Coup. d'An. .	. . . . .	60	60 . . . .
Emp. de 10 mil.	. . . . .	38	38 . . . .
Emp. de 30 mil.	. . . . .	39 ½	39 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	. . . . .	44	44 . . . .
4e. L. Epoques.	. . . . .	15.	15 . . . .
Nouette . .	. . . . .	38	38 . . . .
Ac. de la caiſſe .		1192 ½ dup. 60	1195 . . .
CONTRATS tirage de la C.	. . . . .	3e 370. . . .	5e 334 . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .